

Bonjour, merci de remplir très lisiblement ce document. Attention ! Nous n'accepterons pas de dossier incomplet.

Identité du joueur : Mlle Mme M. Taille (cm) :Taille Maillot:.....

Nom (en lettres majuscules) :

Prénom : Date de naissance :...../...../.....

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :Tél domicile :

Portable :Tél travail :

Adresse Email (**très importante**) :

Etablissement scolaire fréquenté : Lycée / Collège/ : Classe :

Personne à prévenir en cas de problème :

Tél : Lien avec l'enfant :

Dossier à renvoyer à : SCNP, Maison des Associations



20, rue Edouard-Pailleron 75019 Paris

Pour bénéficier des aides (voir au dos), remplissez parfaitement votre dossier et renvoyez-le avant le 20/09/2011.

Important ! Aucune licence ne sera prise sans un dossier complet, photos et cotisation inclus. Avant de le mettre dans l'enveloppe, cochez les cases de cette page.

Aucun remboursement ne sera possible, passé le délai d'un mois après l'inscription.

- La fiche d'inscription, entièrement complétée, des deux côtés.
- Un certificat médical de moins de 3 mois, autorisant la pratique du volley-ball.
- 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur, non libellées.
- 1 chèque à l'ordre du SCNP ou le Ticket Loisir rempli. Les familles qui souhaitent un échelonnement du règlement doivent prendre contact au 0630314141
- 2 photos d'identité récentes (1 pour la présente fiche et 1 pour la licence).
- Eventuellement, la photocopie de l'Allocation de Rentrée Scolaire versée par la CAF, pour une demande de Réduc sports.
- Vous voulez un reçu de votre cotisation pour votre comité d'entreprise

A compléter par un des parents pour les mineurs

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e)
autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement, de stages ou de compétition
OUI NON (entourer la bonne réponse).

DECHARGE PARENTALE

Je soussigné (e)
autorise les dirigeants de la section à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident
OUI NON (entourer la bonne réponse).

DROIT DE DIFFUSION DES IMAGES

J'autorise le SCNP à diffuser mon image ou l'image de mon enfant, sur le site internet du club et sur les autres supports de communication (qui ont pour objet la promotion de notre association et de notre sport)
OUI NON (entourer la bonne réponse).

Signature adhérent(e)

Signature de l'un des parents pour l'adhérent(e) mineur(e).

Cotisation annuelle SCNP année 2011-2012

Année de naissance	1990 et avant	1991• 1992	1993- 1994	1995- 1996	1997- 1998	1999-2000	Ecole de Volley/Baby	Loisirs
Catégorie	Senior	Espoir	Junior	cadet	Minime	Benjamine	3 à 10 ans	+18 ans
Cotisation	170 €	145 €	145 €	135€	135 €	125 €	115 €	170 €

Ne passez pas à côté des réductions auxquelles vous avez droit !

Les aides ne sont possibles que pour les cotisations réglées au club **AVANT LE 20 SEPTEMBRE 2011**. Cela ne dépend pas du SCNP, nous n'obtiendrons aucune dérogation, nous le savons. Nous n'accorderons donc pas de délai.

Les Tickets loisirs de la CAF pour les 10-15 ans

Les familles doivent remplir le formulaire et nous l'envoyer **AVANT LE 20 SEPTEMBRE 2011**.
Si vous ne l'avez pas reçu, renseignez-vous rapidement auprès de votre CAF pour savoir si vous y avez droit.
Le montant demandé à la CAF en cas de Ticket loisirs est de 155 euros. Le surplus servira aux Inscriptions aux stages Internes ou du Comité de Paris durant l'année.

Les participations des comités d'entreprise

Les parents ou les joueurs salariés peuvent s'informer auprès de leur comité d'entreprise pour connaître les aides éventuelles pour les activités sportives

Réductions pour les familles nombreuses

Les familles ayant plus de 2 enfants inscrits au SCNP pourront bénéficier cette année d'une réduction de **10%** à partir du **2^{ème}** enfant

Les Réducs sports pour les 10-18 ans qui perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire

Le principe est simple : vous remettez en même temps que votre inscription complète — avec le règlement complet — la photocopie de l'Allocation de Rentrée Scolaire de la CAF versée à la rentrée 2011.
Le club transmettra votre demande le 20 septembre et vous pourrez recevoir une aide allant jusqu'à 70€.
Aucun retard ne sera possible sur cette aide-là : la demande de licence doit être faite au moment où le club transmet les dossiers au Conseil général.

Important : nous ne savons pas combien d'aides seront accordées au club. L'an dernier, tous les dossiers du club ont été acceptés et les familles remboursées.

Notre association aura besoin d'aide cette année, pour accompagner les équipes sur les différentes compétitions, nous recherchons également des personnes qui pourraient nous aider dans le fonctionnement de l'association. Enfin nous sommes à la recherche de partenaires privés et de sponsors qui nous permettraient de continuer à nous développer. Donc si vous pouvez nous aider, n'hésitez pas à nous l'indiquer par mail ou au téléphone.